



DANS CE NUMÉRO...

VIE MUNICIPALE ET COMMUNAUTAIRE

Page 2

Inscription sur liste électorale et
procuration - Etat civil - Accueil des
nouveaux arrivants - Conseil
municipal - Policier municipal

**VIE SCOLAIRE - ENFANCE - JEUNESSE**

Page 4

Portes ouvertes restaurant
scolaire - Départ en retraite -
Cérémonie du 11 novembre

**VIE SOCIALE - SANTÉ**

Page 5

Movember bleu - Goûter des ainés
- Banque alimentaire - Colis des
ainés

**VIE CITOYENNE - ENVIRONNEMENT**

Page 7

Animaux domestiques

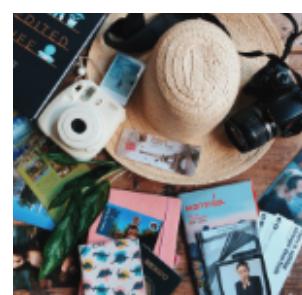
**VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE**

Page 7

P'tit Marché - Associations

**AGENDA ET SORTIES**

Page 12

**ACCUEIL MAIRIE****OUVERTURE AU PUBLIC**

Du lundi au samedi : 9h00 - 12h00

Fermeture le jeudi 1er janvier

NOUS CONTACTER

Tel : 02 38 58 00 49 / courriel : accueil@tigy.fr

Adresse : 32 rue de Sully, 45510 Tigy

Contact magazine : tigymag@gmail.com

VOUS INFORMER

Site internet : www.tigy.fr

Panneaux électroniques

Application Panneau Pocket



VIE MUNICIPALE ET COMMUNAUTAIRE

Nous sommes entrés dans la période pré-électorale des municipales du mois de mars prochain. Des règles spécifiques encadrent la communication du maire et de la mairie durant cette période.

Cela explique l'absence de l'Édito dans le présent numéro ainsi que dans le TigyMag qui paraîtra fin février.

Toutefois la vie locale se poursuit et de nombreuses informations continuent de vous être données par la mairie et les associations.

Cet encadrement n'empêche pas l'équipe municipale de vous adresser ses meilleurs vœux de santé, de réussite personnelle et professionnelle pour l'année 2026.



ELECTIONS MUNICIPALES

Pour vérifier votre situation électorale, connectez vous sur le site : service-public.fr

Pour voter aux Elections Municipales, si vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale, **vous pouvez vous inscrire en ligne jusqu'au 4 février 2026 et en mairie ou en consulat jusqu'au 6 février 2026.**



Procurations dématérialisées

Le ministère de l'Intérieur **généralise à tous les scrutins la possibilité d'établir et de résilier de façon entièrement dématérialisée sa procuration**, grâce à l'usage de l'identité numérique France Identité.

Si vous savez d'ores et déjà que vous ne pourrez pas vous rendre au bureau de vote le jour du scrutin, vous avez la possibilité de donner procuration à une autre personne pour que celle-ci vote à votre place.

Pour cela, vous devez disposer de la **nouvelle carte d'identité et posséder une identité numérique certifiée France Identité, puis vous pouvez :**

- Récupérer auprès de votre mandataire son numéro d'électeur ou toutes ses données d'état civil et sa commune de vote.
- Effectuer votre demande de procuration en ligne en vous identifiant avec France Connect sur maprocuration.gouv.fr
- Vous authentifier avec votre identité numérique certifiée. Cette démarche est accessible uniquement pour les utilisateurs disposant d'une identité numérique certifiée sur France Identité.
- A la fin de ces démarches, un courriel de "Maprocuration" vous sera envoyé dès l'enregistrement de votre demande par votre commune ou votre consulat de vote.

INFORMATIONS ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- Bienvenue à ...
- Matys GUERBER né le 15/10



DÉCÈS

- Ils nous ont quittés ...

- Gisèle VERNUSSETTE veuve FOUCHARD le 08/11
- Nicole MAINETTE veuve LAURAIN le 13/11



Vous souhaitez vous marier à Tigy?

Afin de préparer au mieux cette cérémonie, vous devez **retirer en Mairie, au moins 2 mois à l'avance, votre dossier** et le rapporter dûment complété au moins **1 mois avant la date choisie**.

NB : aucun autre dossier que celui disponible en Mairie de Tigy ne sera accepté.



**Vous avez emménagé sur la commune de Tigy en 2025,
le pôle de la vie locale est heureux de vous convier :**



**Mardi 6 janvier 2026
à 18h30 au foyer rural**



**Un cadeau de bienvenue
vous sera offert à cette
occasion**



CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE DU 26 NOVEMBRE

Lors de la séance du 26 novembre 2025, le Conseil Municipal a statué sur les points suivants :



- Le Conseil Municipal a validé les conditions de **renouvellement du bail du cabinet médical et de la convention d'occupation des locaux par l'Aide à domicile**.
- Il a également autorisé le **remboursement des dépenses engagées au nom de la commune lors du déplacement du groupe des Jeunes Citoyens au Sénat**.
- La procédure de consultation des prestataires pour le renouvellement des contrats d'assurance a été actée.
- **Les postes de titulaires correspondant aux remplacements de 2 départs ont été créés.**
- Le Conseil Municipal a pris bonne note de la **nouvelle règle concernant l'indemnisation des arrêts maladie des agents**.
- La procédure d'élaboration du règlement intérieur se poursuit et **le Conseil Municipal a adopté le règlement d'habillement**.
- Les derniers transferts de crédits entre chapitre sur le budget ville ont été validés.
- Le Conseil municipal a également validé **les tarifs des locations 2026 sans augmentation** par rapport à 2025.
- Au niveau intercommunalité, il a approuvé **la modification de statuts de la Communauté de Communes** ainsi que le **Procès-Verbal de transfert de la zone artisanale**.
- Pour terminer il a adopté les **rapports d'activités des services Eau, Assainissement et Assainissement autonome** et validé pour l'année 2026 le taux des taxes sur l'eau et l'assainissement collectées par la commune au nom de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE 11 FÉVRIER

NOUVEAU POLICIER MUNICIPAL



Nous vous informons de l'arrivée sur notre commune d'**Anthony Pereira, notre nouveau Policier municipal** qui a pris ses fonctions début décembre.

Ce jeune homme de 32 ans, sous-officier de Gendarmerie a travaillé pendant 8 ans à Orléans.

*"Je suis ravi de rejoindre votre commune en tant que Policier Municipal.
Je suis là pour servir et protéger nos habitants et pour contribuer à faire de notre commune un endroit sûr et agréable pour tous.
Merci pour votre accueil. » Anthony Pereira*

VIE SCOLAIRE - ENFANCE - JEUNESSE



Portes ouvertes du restaurant scolaire des écoles maternelle et élémentaire

Le samedi 14 février de 10h à 12h30, le restaurant scolaire ouvre ses portes.

N'hésitez pas à venir découvrir l'environnement dans lequel déjeunent les enfants et les coulisses du restaurant scolaire.

DÉPART EN RETRAITE DE LILIANE

Depuis toujours, Liliane s'occupe des enfants et se préoccupe du bien-être des autres !

A 16 ans, **fille au pair à Copenhague**, puis **nourrice à domicile à Paris**, elle suit les familles dans des voyages qui l'amène à traverser le monde entier pour des destinations de rêve : **la France d'outre-mer, le Tibet, l'Italie...**

Après un retour dans son Loiret natal, **Liliane travaille auprès des personnes âgées en maison de retraite pendant quelques années**.

Puis en 1992, retour à Tigy pour remplacer sa sœur à l'école maternelle en tant qu'**agent d'animation et d'entretien**.

Elle ne nous quittera plus, sauf pour aller en Bretagne, au bord de la mer. Là où elle souhaite passer une partie de sa retraite bien méritée après **33 ans à œuvrer au sein à la commune**.

Le restaurant scolaire est son domaine de prédilection depuis son ouverture en 2014. Elle en connaît les moindres recoins et tous les petits usagers.

Elle y aura vu passer près de **3000 enfants de la maternelle à l'élémentaire**.

Nous saluons son dévouement et la remercions pour toutes ces nombreuses années passées à assumer sans faille l'ensemble de ses missions. Bonne retraite Liliane !



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2025



Sous l'égide de Madame la Maire, **en mémoire de l'Armistice signé il y a 107 ans**, un rassemblement au monument aux morts a réuni les corps d'états constitués, les représentants des associations, les administrés et les élus.

Les hommages rendus, des textes poignants, choisis par Madame la Maire et lus par des représentants du Groupe de Jeunes Citoyens, ont renforcé l'émotion qui entourait la cérémonie



Afin de la partager, en voici un court extrait :

"Le 9 novembre, on faisait une attaque terrible dans la plaine de Woëvre. Nous y laissons trois quarts de compagnie, il nous est impossible de nous replier sur nos lignes ; nous restons dans l'eau trente-six heures sans lever la tête. (...)"

A 9 heures du matin, le 11, on vient nous avertir que tout est signé et que cela finit à 11 heures, deux heures qui parurent durer des jours entiers.

Enfin 11 heures arrivent ; d'un seul coup, tout s'arrête, c'est incroyable.

Nous attendons 2 heures ; tout est bien fini ; alors la triste corvée commence, d'aller chercher les camarades qui y sont restés.", Paroles de Poilus, lettres et carnets du front (1914- 1918), collectif.

VIE SOCIALE - SANTE

MOVEMBER BLEU À TIGY

Pour la première fois, le CCAS de Tigy a organisé une matinée dédiée à la **lutte contre les cancers masculins**, en collaboration avec le Club de l'Amitié et des Loisirs, les Roses de Jeanne et la commune de Vienne en Val.

Malgré une météo capricieuse, nous avons accueilli **95 randonneurs** et récolté **717 euros**.

Ainsi, pour les mois d'Octobre Rose et Novembre bleu, le CCAS de Tigy a reversé :

- **447 euros aux Roses de Jeanne**
- **3163 euros à l'institut de recherche Gustave Roussy**



Un immense merci aux commerçants de la commune qui ont très activement participé à cette collecte.

Un grand merci à tous pour vos dons et votre mobilisation durant ces deux mois de sensibilisation !

DIMANCHE 7 DÉCEMBRE : LE GOÛTER DES AÎNÉS

Une **quarantaine de convives** a été accueillie par des membres du CCAS et des élus, dans la salle principale du restaurant scolaire.

Le plaisir de partager un moment convivial autour de délicieuses bûches de Noël et la **bonne humeur étaient au rendez-vous** !

A cette occasion, les premiers colis de Noël ont été offerts aux participants.

Un remerciement tout particulier à l'équipe du Jardin Partagé pour la confection de très belles décos de tables, encore cette année très appréciées par les invités !



VIE SOCIALE - SANTE

LA COLLECTE NATIONALE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE : DES TIGYCIENS TOUJOURS PLUS SOLIDAIRES !

Vous avez encore répondu présent au rendez-vous solidaire du 28, 29 et 30 novembre dernier.

Alors que nous avions récolté l'an passé, 277 kg de denrées, le CCAS a déposé cette année à la Banque Alimentaire d'Orléans, **361 kg de produits alimentaires et d'hygiène !**

Un très bel élan de générosité à Tigy !

Un remerciement tout particulier à **Danièle, Marie-Françoise et Philippe** qui sont venus renforcer l'équipe du CCAS durant ce week-end.

Un petit clin d'œil également à nos **sept Jeunes Citoyens** (Sacha, Rahyann, Ness, Maël, Chloé, Hailey et Zoé) qui ont été volontaires pour participer à cette collecte et se sont pleinement mobilisés dans l'action

Merci à vous tous pour votre engagement solidaire sur la commune !



En 2025, le CCAS a fourni **31 colis alimentaires** à des familles et personnes vivants sur la commune et rencontrant des difficultés financières en lien avec des ressources précaires, des problèmes de santé, de logement et d'accès à l'emploi.

Pour les situations financières les plus fragiles, l'aide a pu être complétée par **1500 euros de bons alimentaires Coccii** offerts par des donateurs Tigyciens.



COLIS DES AÎNÉS

Comme chaque année, l'équipe du CCAS a eu le plaisir d'offrir son traditionnel colis de Noël à **195 Tigyciens, âgés(es) de 75 ans et plus.**

Garnis de différents **produits locaux et accompagnés de jolies cartes de vœux colorées réalisées par les enfants de l'accueil périscolaire de la commune**, ces colis ont été pensés pour apporter un moment de douceur et de plaisir à chacun.

Nous vous adressons nos vœux les plus chaleureux pour cette fin d'année. Profitez pleinement de vos proches et prenez bien soin de vous !



VIE CITOYENNE - ENVIRONNEMENT



Dans le cadre de la convention de climat 2030 avec LNE (Loire Nature et Environnement), une animation vous est proposée le **samedi 14 février de 14h à 17h** à l'**Espace Jeunes (clos de Roscoät)** sur le thème de "Tigy climat 2030"

Uniquement sur inscription : 02 38 56 69 84 / ckosciol@lne45.org.
Attention le nombre de places est limité.



CHIENS, CHATS : BONNE OU MAUVAISE COMPAGNIE ...

A Tigy, comme partout ailleurs, les animaux domestiques, errants ou sauvages occupent une place croissante.

Leur présence crée du lien social mais peut aussi générer des tensions, notamment en raison des nuisances pour le voisinage : **nuisances sonores et olfactives, prolifération de chats errants et parfois dégradations.**

Les élus doivent gérer ces situations avec des moyens souvent limités, tout en respectant des obligations réglementaires et les attentes croissantes des habitants.

La loi stipule que **chaque propriétaire est responsable des dommages causés par son animal**, même en cas d'évasion ou de perte (article 1242 du code civil).

La loi impose également le **respect du bien-être animal à travers cinq principes essentiels** : absence de faim et de soif, absence de stress, absence de douleur et de maladie, protection contre la peur et la détresse, et possibilité d'exprimer les comportements naturels.

La loi de décembre 2021 renforce la **lutte contre la maltraitance et vise à réduire les nuisances et tensions liées aux animaux errants ou abandonnés**. Elle souligne les enjeux sanitaires et sociaux pour la collectivité.

En matière de **gestion des animaux morts**, l'article 98 du règlement sanitaire départemental interdit tout **dépôt sur la voie publique, dans les lieux publics, dans les déchets ménagers ou dans les milieux naturels** (cours d'eau, étangs, bois et forêts ...).

L'enfouissement est généralement interdit, sauf exceptions prévues pour les petits animaux domestiques par le code rural. Pour un animal de moins de 40 kg, l'enterrement est autorisé sous conditions strictes : profondeur minimale de 1,20 m et distance d'au moins 35 m des habitations et points d'eau.

Des cimetières et centres d'incinération pour animaux existent également (se renseigner auprès de votre vétérinaire).

Pour un animal de plus de 40 kg, l'équarrissage doit être sollicité (se renseigner auprès des services de la mairie).

Et bien sûr, nous vous encourageons à **stériliser et identifier vos chats au même titre que les chiens.**

Pour les propriétaires de chiens de catégorie 3, il est rappelé l'obligation de les déclarer en mairie

Pour les protéger, faites-les identifier

Plus qu'une obligation légale en France, l'**identification par puce électronique ou tatouage** est la première étape dans la vie de votre chien, de votre chat ou de votre furet.

Faire identifier votre animal de compagnie est une démarche utile qui contribue à sa protection.



Parlez-en à votre vétérinaire.
Plus d'informations sur
identifier-mon-animal.fr

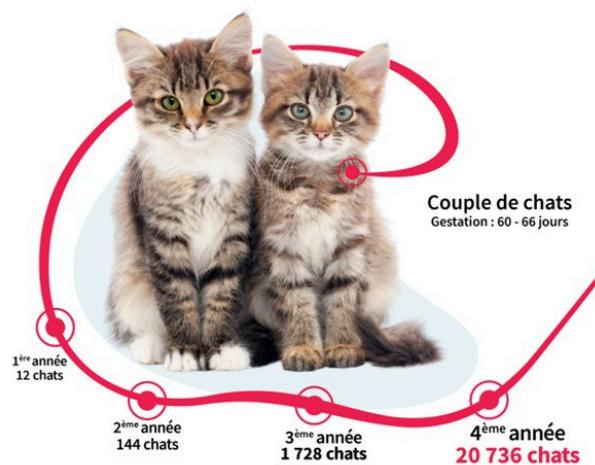
I-CAD
Identification des carnivores domestiques

La stérilisation des chats, un acte de protection & de bien-être

Faire stériliser les chats domestiques :

- évite les portées de chatons non désirés avec les problèmes inhérents,
- diminue la population féline sauvage & les risques d'abandons,
- protège la petite faune sauvage.

Parlez-en à votre vétérinaire !



VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE

DES NOUVELLES DE VOS ASSOCIATIONS - COMMERCES - ARTISANS QUI RYTHMENT LA VIE DE NOTRE COMMUNE POUR LE PLAISIR DE TOUTES ET TOUS !

AVIS AUX CONTRIBUTEURS

Afin de faciliter la rédaction du prochain Tigymag vous êtes invités à faire parvenir par courriel (tigymag@gmail.com) vos prochaines propositions d'articles **avant le**

5 février. Tout article reçu après cette date ne pourra pas être publié dans le numéro en cours de rédaction. Merci de votre compréhension. L'équipe du Tigymag.

Vous êtes commerçant, artisan, entrepreneur et vous venez de vous installer sur la commune de Tigy vous pouvez le faire savoir à travers le Tigymag.



Retour sur le **P'tit Marché de Noël** qui s'est tenu le vendredi 6 décembre à partir de 18h ainsi que le lendemain matin.

Plus de 30 motos ont sillonné Tigy et ses alentours à la recherche du Père-Noël. Avec succès ! Car vers 19h45, le Père-Noël a fait son apparition sur sa moto.

Les motos ont traversé le P'tit marché, où plusieurs artisans, commerçants et associations étaient présents ainsi que de très nombreux visiteurs.



Un grand merci aux commerçants, artisans, associations, motard(e)s et tout particulièrement aux bénévoles toujours présents pour aider à l'installation et au démontage.

L'Association des Bricoleurs du 45 a de nouveau magnifiquement décoré notre commune.

Un grand merci pour leur investissement au sein de la commune.

Le **samedi matin**, le P'tit marché a continué dans une ambiance festive.



TIGYTHON

Un grand merci à tous les bénévoles, à nos commerçants, et à tous les tigyciens qui ont été présents pour soutenir le succès de notre animation.

Comme chaque année, la traditionnelle **paëlla** était en vente. Le **vin chaud** a eu un vif succès. Les enfants, quant à eux, tenaient un stand de vente d'**objets divers** (bonnets, écharpes, stylos, marque pages...)

Grâce à votre engagement, nous avons réussi à créer une ambiance chaleureuse et conviviale, et surtout, nous avons pu reverser plus de **1750 €** à l'**AFM Téléthon**.

A l'année prochaine !

L'équipe du Tigython.



AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUERIR



Pour la première fois sur Tigy, le Pickleball est à l'honneur !

Tournoi pickleball : Venez relever le défi le 31 janvier
à partir de 15h au foyer rural

Pas de niveau minimum requis, un peu de talent, de la chance, beaucoup de sourires et de la bonne humeur seront vos meilleurs atouts !

Composez votre **équipe de 2 joueurs** et pour vous inscrire, envoyez un mail à tennistigy@gmail.com.

Tournoi et repas : 18€
Repas seul : Adulte : 15€ - Enfant (-12ans) : 10€
Places limitées pour le tournoi.



ASV DANSE

Après une rentrée 2025 et des inscriptions qui ont cartonné, l'année 2026 sera remplie de nombreux projets.

Le **samedi 24 janvier** aura lieu notre mythique **Fit Morning à la salle des fêtes de Vienne en Val...**
Mais cette fois en après-midi !

Au programme Zumba, Pound, Dance Party animé par Carine. Bonne humeur garantie !

Horaires et inscription sur hello asso.

Réservez au plus vite, les places sont limitées !



Cette année l'ASV Danse ambiance les femmes avec la **première édition de sa Ladies Night** : une soirée clubbing 100% filles, à partir de 18 ans.

Le **samedi 7 mars, de 19h à 23h**, viens danser entre copines dans une ambiance sur des sons année 2000 / 2010. Entrée uniquement sur inscription sur notre Hello asso.

Avant toute chose, le bureau et les choristes de La Pastourelle vous souhaitent à toutes et tous une **belle année 2026 !!! Qu'elle apporte à chacun d'entre nous**, individuellement et au sein de nos associations, de belles rencontres et de bons moments de partage.



**La Pastourelle tiendra son assemblée générale le
Mercredi 28 Janvier 2026 à 18h45 à la salle de répétition au 60,Rue de Sully.**

Si vous souhaitez chanter dans une ambiance conviviale et décontractée, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.
C'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

Vous pouvez nous contacter au 06 30 08 82 83.



PLAISIR DE LIRE

L'apprentissage de la lecture commence par la manipulation des livres.

A la bibliothèque, les enfants aiment s'installer sur les tapis et couvertures mis à leur disposition.

Comme pour les enfants des classes maternelles, **ce sont maintenant les élèves des classes élémentaires qui se sont essayés à l'exercice.**

Chaque classe a ainsi pu, en fin d'année, bénéficier d'une **présentation de la bibliothèque, de la lecture de contes ou de Kamishibaï**. Ils ont manipulé des livres, ou encore, pour les plus grands, sont passés par groupe afin de **choisir des livres à emporter**.

A partir de janvier, **l'ensemble des enfants inscrits pourront emprunter des livres** et les emporter chez eux afin de les lire seuls ou avec leurs parents.

Ces livres pourront être rapportés par l'élève à l'occasion des séances de bibliothèque suivantes, ou être rendus lors d'une visite en bibliothèque avec leurs parents, ou plus simplement déposés dans la boîte de retour de la Bibliothèque.

Nous remercions infiniment les parents d'avoir pris le temps de remplir les fiches d'inscription pour leurs enfants.



Une boîte de retour de livres est maintenant disponible à la bibliothèque.
Si vous n'avez pas le temps de passer lors des heures d'ouverture, vous pouvez rendre vos livres en les déposant dans cette boîte à livre.
Mais bien entendu nous préférons de beaucoup vous rencontrer en bibliothèque.

JUMELAGE TIGY - ST ILGEN

P'TIT MARCHE D'HIVER

L'Association a tenu un stand au P'tit Marché d'Hiver, début décembre 2025, pour la 4ème fois.

Merci à tous les visiteurs et aux Jeunes qui sont venus aider à la tenue du stand.



FETE ANNIVERSAIRE DU JEUDI 4 AU DIMANCHE 7 JUIN 2026

Accueil de nos Amis de ST-Ilgen à Tigy. Des informations seront données lors de notre Assemblée Générale. Inscriptions ouvertes dès maintenant auprès d'Odile COULOT : patrice.coulot@wanadoo.fr

SEJOUR « ETE JEUNES » À ST-ILGEN DU 30 JUILLET AU 5 AOUT 2026

Organisé par le Comité de ST-ILGEN, ce séjour s'adresse aux jeunes de 12 à 15 ans (les 12 premiers inscrits). L'hébergement est gratuit en famille. Une participation sera demandée pour le transport à St-Ilgen.

Inscriptions possibles dès maintenant, auprès d'Odile COULOT : patrice.coulot@wanadoo.fr

Notre **Assemblée Générale annuelle** aura lieu le **samedi 31 janvier 2026 à 15 h** au Foyer Familial, rue de Sully.
Elle sera suivie d'un goûter avec une animation musicale.

APE



Cette année encore, nos jeunes explorateurs ont fait preuve d'un courage incroyable ! **Les Petits Tigyciens ont bravé des endroits mystérieux pour percer le secret de la confiserie maudite**, où un étrange phénomène transformait les enfants en petits monstres...

Grâce à leur enthousiasme et leur esprit d'équipe, le mystère a été résolu avec brio. Bravo à eux !



Prochain rendez-vous le
23 janvier
pour une soirée pyjama

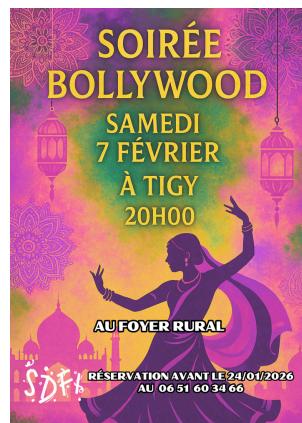
Comme toujours, **les parents d'élèves vous ont représentés lors des conseils d'école**, afin de porter vos questions pour le bien-être de tous les enfants.

À l'approche de cette fin d'année, **nous vous adressons nos vœux les plus chaleureux**. Que ces fêtes soient remplies de moments doux, de rires en famille et de jolies pauses sucrées.

Suivez toutes les informations sur nos réseaux ou sur les panneaux d'affichage des écoles.

À très bientôt pour nos prochains événements.

SDFI

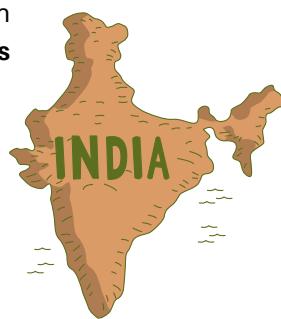


Le bureau vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Les bénévoles présents aux ateliers du samedi matin fourmillent d'idées et s'activent pour confectionner les décors de notre soirée d'hiver.

Celle-ci se déroulera le
samedi 7 février au foyer rural

Nous espérons vous y voir nombreux.



FOYER FAMILIAL

Nous tenons à remercier tous les bénévoles, adhérents ou non, qui ont contribué au bon fonctionnement de notre vide grenier du 23 novembre.

Concernant les ateliers de création du samedi au foyer familial, voici les prochaines dates :

- Le 17/01/2026 : **Libellule et papillon en fil de fer**
- Le 14/02/2026 : **Fleurs en papier** (Nouveaux modèles)
- Le 14/03/2026 : **Sac en macramé** (Nouveaux modèles)

Nous proposons également pour tous les niveaux, de débutants à confirmés, **des ateliers sculpture animés par Daniel**.

N'hésitez pas à nous contacter pour vous y inscrire et/ou pour en savoir plus.



Enfin, la troupe « Les Pas sages à l'Acte » poursuit son travail, conduit par Jean Marc, notre metteur en scène, pour vous présenter sa nouvelle pièce les 14-15-21-22-27 et 29 mars 2026.

Le titre de cette création qui repose sur deux petites pièces d'Eugène Labiche et une de Georges Feydeau est « **Vaudeville en délice** ».

Nous sommes impatients de vous la présenter.

AGENDA ET SORTIES

SORTIES, FORUMS, ÉVÉNEMENTS, SPECTACLES, LOISIRS, VIDE-GRENIERS, MARCHÉS, RENCONTRES SPORTIVES... DÉCOUVREZ L'AGENDA ET LES SORTIES DANS VOTRE COMMUNE.

ATELIERS NUMERIQUES

Pré-inscription obligatoire

De 10h à 12h (Clos Rolland du Roscoät 60 Rue de Sully)

- Lundi 5 janvier : Permanence Foire Aux Questions
- Lundi 19 janvier : Préparer ses déplacements en ligne
- Lundi 2 février : Créer un visuel
- Mercredi 18 février : Utiliser les outils de base de la Tablette/du Smartphone

Si vous êtes intéressé(e) par l'un ou l'autre de ces ateliers, n'hésitez pas à **vous renseigner en mairie ou à contacter un des conseillers numériques du Département** au 02 38 25 42 60.

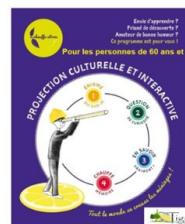


ATELIERS CHAUFFE CITRON

Les vendredis de 15h00 à 16h30

(Clos Rolland du Roscät 60 Rue de Sully)

- 09 et 23 janvier
- 06 et 20 février



JANVIER

Jeudi 08

Assemblée Générale
Météo Tigy
19h30 - 1er étage Foyer Rural

Vendredi 09

Assemblée Générale
Mes chers amis
19h30 - 1er étage Foyer Rural

Dimanche 18

Assemblée Générale
Club Amitié Loisirs
14h30 - Foyer Rural

Dimanche 25

Ciné Sologne "T'as pas changé"
17h - 1er étage Foyer Rural

Mercredi 28

Assemblée Générale
La Pastourelle
18h45 - Salle Rolland Clos du Roscoät

Samedi 31

Assemblée Générale
Les bricoleurs du 45
10h00 - 1er étage Foyer Rural

Samedi 31

Assemblée Générale
du Jumelage Tigy-St Ilgen
15h00 - Foyer Familial

Samedi 31

Challenge Pickleball organisé par
le Tennis Club de Tigy
De 15h à minuit - Foyer Rural

Mardi 06 janvier 2026

**Cérémonie des vœux
Accueil
des nouveaux habitants**

18h30 - Foyer Rural

Samedi 07

Soirée SDFI
20h00 - Foyer Rural

Samedi 14

Portes ouvertes Restaurant scolaire
10h00 - 12h30

Animation Tigy climat 2030
proposée par Loire Nature et Environnement
Uniquement sur inscription (voir page 7)
De 14h à 17h à l'espace Jeunes (Clos de Roscoät)

Dimanche 22

Ciné Sologne
17h - 1er étage Foyer Rural